



COVID19 DEMANDE DE DÉDOMMAGEMENT SAISON 2020-2021

**A RENVoyer IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 02 / 07 / 2021
AU DELÀ DE CETTE DATE VOTRE DEMANDE NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉE.**

par mail : covid19@mjcluneville.fr

par courrier : MJC Jacques-Prévert - 1 rue Cosson - 54300 Lunéville

MERCI DE RENVoyer UNE FICHE PAR ADHÉRENT

ACTIVITÉ(S) :

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE FIXE OU PORTABLE : / / / /

COURRIEL :

COCHEZ S'IL VOUS PLAÎT L'UNE DES DEUX OPTIONS POSSIBLES

Remboursement de ma cotisation 2020/2021 au prorata des séances manquées
Merci de joindre un RIB / IBAN à votre demande (indispensable au remboursement).
A noter que pour des raisons organisationnelles, aucun « avoir » ne pourra être émis pour la saison 2021-2022.
Si vous avez réglé votre cotisation avec des chèques vacances (ANCV), la commission de 2,5 % sera déduite du montant de votre remboursement.

Abandon de la créance sous forme de don à la MJC.

DATE : / / 2021

SIGNATURE :

CADRE RÉSERVÉ À LA MJC	
Demande reçue le / / 2021	Remboursement d'un montant de :
Remboursée par : Virement Autres	Effectué le / / 2021